

E-ATELIER DECRYPTAGE

ENTREE EN VIGUEUR DU NOUVEAU REGLEMENT DES DISPOSITIFS MEDICAUX QUELS IMPACTS POUR LE PATIENT, LE PROFESSIONNEL DE SANTE ET L'ENTREPRISE ?

A partir du 26 mai 2021, une refonte totale de la réglementation européenne qui encadre la mise sur le marché des dispositifs médicaux (DM) va être mise en place. Les prérequis à l'obtention du marquage CE médical, les outils de transparence et de traçabilité sont considérablement renforcés. L'application de ces nouvelles exigences est donc un enjeu d'adaptation majeur, aussi bien pour les entreprises que pour le système de santé français et européen.

Quelles sont les modifications importantes de ce nouveau cadre réglementaire ? Les prérequis pour sa bonne application sont-ils tous opérationnels ? Quels impacts sont à prévoir pour le patient, le professionnel de santé ou encore l'entreprise ?

Pour répondre à ces questions le Snitem (Syndicat national de l'industrie des technologies médicales) organise un e-atelier presse :

26 MAI 2021 : ENTREE EN VIGUEUR DU NOUVEAU REGLEMENT EUROPEEN DES DISPOSITIFS MEDICAUX QUELS IMPACTS POUR LE PATIENT, LE PROFESSIONNEL DE SANTE ET L'ENTREPRISE ?

Le mercredi 26 mai 2021 à 9h30
Connexion à distance

Cécile Vaugelade, directrice des affaires technico-réglementaires au Snitem, animera cet atelier et répondra à l'ensemble de vos questions.

COMMENT PARTICIPER ?

Merci de confirmer votre participation à distance à elisa.ohnheiser@prpa.fr
Inscription obligatoire à cet atelier : la procédure vous sera adressée quelques jours avant l'évènement.

INVITATION PRESSE

A propos du Snitem

Créé en 1987, le Syndicat national de l'industrie des technologies médicales (Snitem) rassemble les acteurs de l'industrie des technologies et dispositifs médicaux y compris les entreprises impliquées dans le numérique en Santé. Il fédère plus de 515 entreprises françaises ou internationales dont la plupart ont la taille de PME ou d'ETI. Le Snitem est ainsi la première organisation en France représentant les entreprises de ce secteur d'activité et l'interlocuteur privilégié et référent des Pouvoirs Publics.

Contacts

Relations presse / Agence PRPA :

Anne Pezet – anne.pezet@prpa.fr – 01 46 99 69 60 / 06 87 59 03 88

Elisa Ohnheiser – elisa.ohnheiser@prpa.fr – 01 46 99 69 62 / 06 80 28 66 72

Snitem :

Isabelle Dessales, directrice communication Snitem - isabelle.dessales@snitem.fr - 01 47 17 63 43

